

Indicateurs clés

Actif Net Total (en €)	1 146 918 500,70
Actif Net Actions (en €)	420 176 960,13
VL Actions (en €)	1 128,28
Dividende 2022 (en % rapporté à la VL du 31/12/2021)	1,04

Performances glissantes dividendes réinvestis*

1 mois	-1,42 %
YTD	-1,43 %
1 an	-0,43 %
3 ans*	0,78 %
5 ans*	2,51 %
Depuis la création*	3,20 %

Volatilité du portefeuille annualisée

1 an	2,10 %
3 ans	2,06 %
5 ans	2,12 %

Patrimoine immobilier

Nombre d'actifs	41
-----------------	----

* annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Caractéristiques de la part P

Code ISIN	FR0013219722
Forme juridique	SPPICAV
Date de création de la part	15/11/2016
Société de gestion	Swiss Life Asset Managers France
Dépositaire	Société Générale
Effet de levier en % (Loan to Value)	14,22%
Durée de placement recommandée	8 ans minimum
Valorisation	Bi-Mensuelle
Dividende	Versement annuel
Conditions de souscription/rachat	Ordre J avant 12h
Frais de gestion/fct prélevés en 2021	1,30% TTC (actif net)
Frais d'exploitation immobilière en 2021	0,15% TTC (actif net)
Valeur IFI 2021 (résidents)	411.82
Valeur IFI 2021 (non résidents)	267.86
Commission de souscription - acquise (taux actuel appliqué)	3%
Commission de souscription - non-acquise	3% maximum
Commission de rachat - acquise	néant
Commission de rachat - non-acquise	néant

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



« Cet OPCI majoritairement investi directement ou indirectement en actifs immobiliers physiques présente un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital »

EDITO

Le mois de juin 2022 a été le témoin d'une remontée importante des taux souverains suite à l'annonce de la BCE sur son intention d'amorcer dès juillet la hausse de ses taux directeurs pour contenir l'inflation. Ces informations sont intervenues au moment où la FED a par ailleurs confirmé de son côté la plus forte augmentation de ses taux directeurs depuis 1994, intensifiant la volatilité observée sur les marchés monétaires.

Par ailleurs, la hausse des prix de l'énergie et des matières premières exacerbée par une appréciation nette du dollar face à l'euro jusqu'à un niveau proche de la parité pourrait finalement contraindre la BCE à rester plus mesurée dans sa hausse des taux.

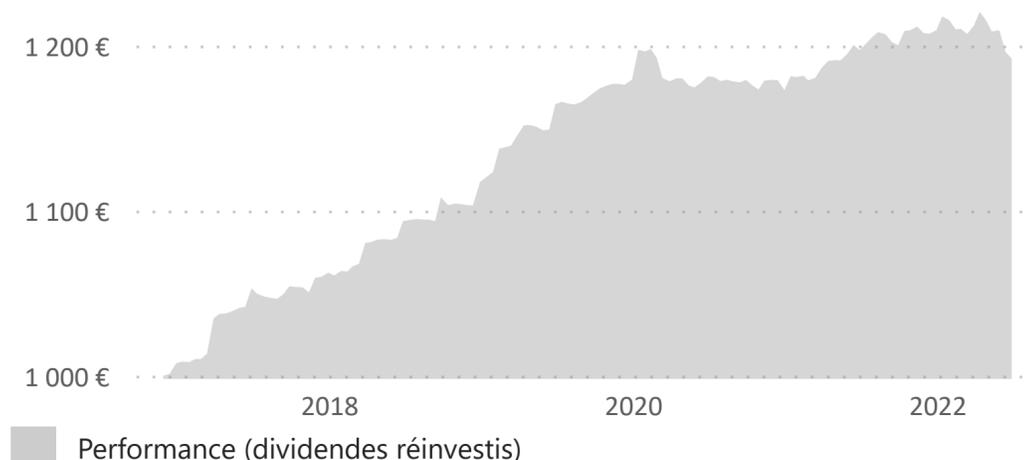
Dans ce contexte, Swisslife ESG Dynapierre a construit et maintient une poche financière contenue en volume avec une exposition obligataire réduite et essentiellement sur des durations courtes.

Cette poche obligataire, détenue via des OPCVM diversifiés, représentant ainsi moins de 2% de l'actif brut de l'OPCI au 30/06/2022, permet de se prémunir au maximum du risque de taux et illustre la stratégie défensive de l'OPCI durant cette période d'inflation forte.

Sur le plan immobilier, la forte consommation notamment touristique en réaction à la fin des restrictions COVID permet de constater le retour en masse des touristes européens sur le sol espagnol et confirme ainsi une belle inversion de tendance dans cet environnement post-restrictions COVID-19. Ce contexte est donc très favorable pour le portefeuille d'hôtellerie espagnol de Swisslife ESG Dynapierre, qui affiche des valeurs d'expertise en hausse de plus de 5% sur le premier semestre 2022.

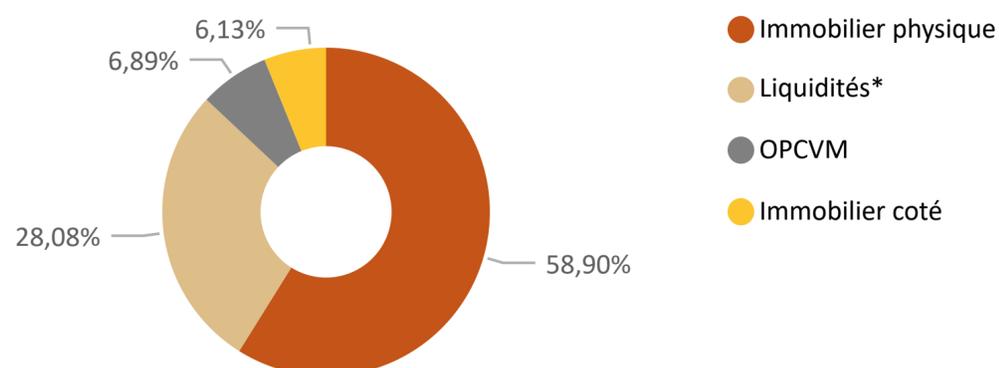
Enfin, nos actifs de bureaux situés au cœur des plus grosses capitales européennes continuent de se montrer résistants et bien positionnés sur un marché où la demande demeure importante.

Evolution de la performance dividendes réinvestis depuis la création (30/06/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Répartition du portefeuille (en % de l'Actif Brut Total)



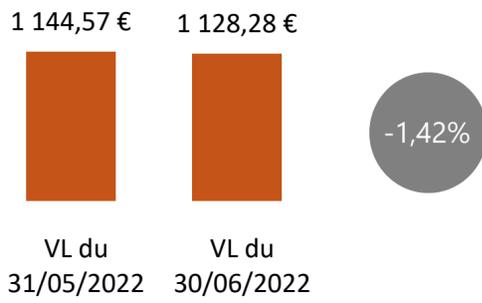
Objectif/Limites

Immobilier coté	9% (maximum)
Immobilier physique	51-65%
Liquidités*	10% (minimum)
OPCVM	30% (maximum)

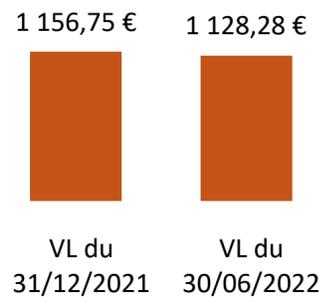
*et autres actifs circulants

Evolution de la VL et historique des dividendes versés

Sur un mois

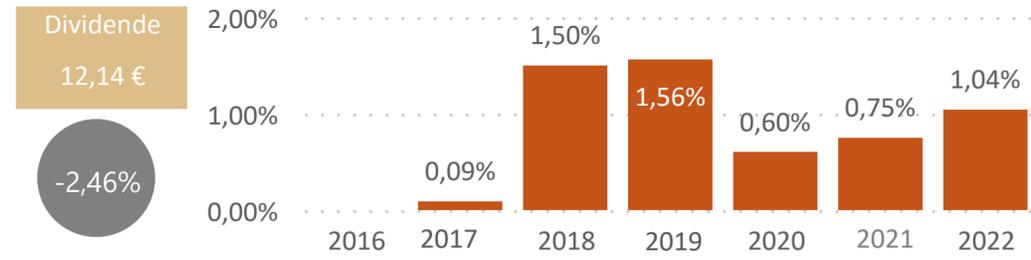


Depuis le début de l'année



Historique des dividendes versés

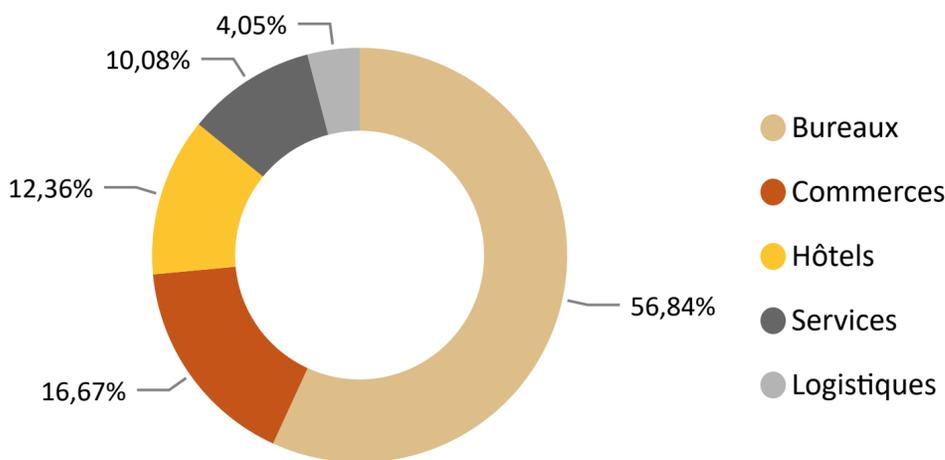
(en % rapporté à la VL au 31/12 de l'année précédente)



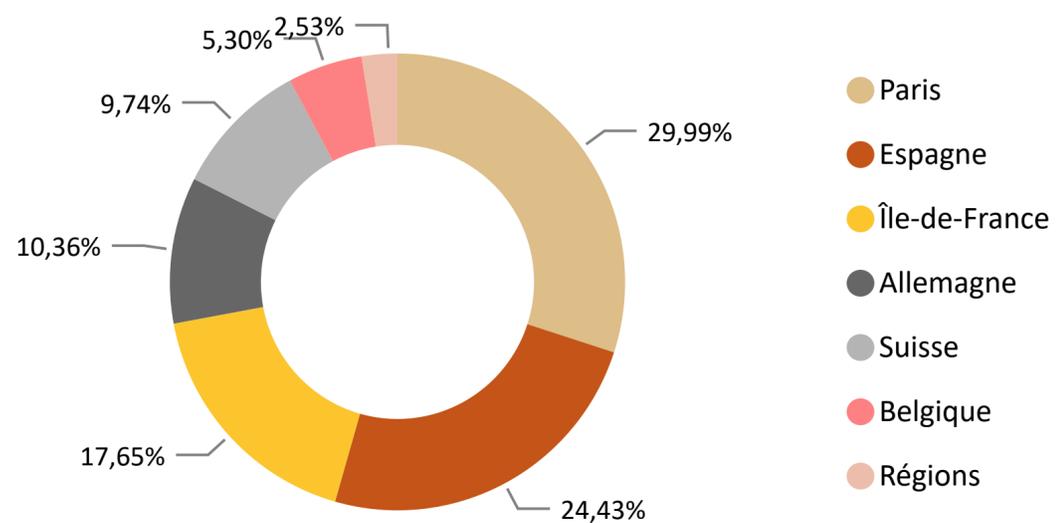
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Patrimoine immobilier physique

Répartition du portefeuille par segment de marché (base valeur retenue dans la VL)



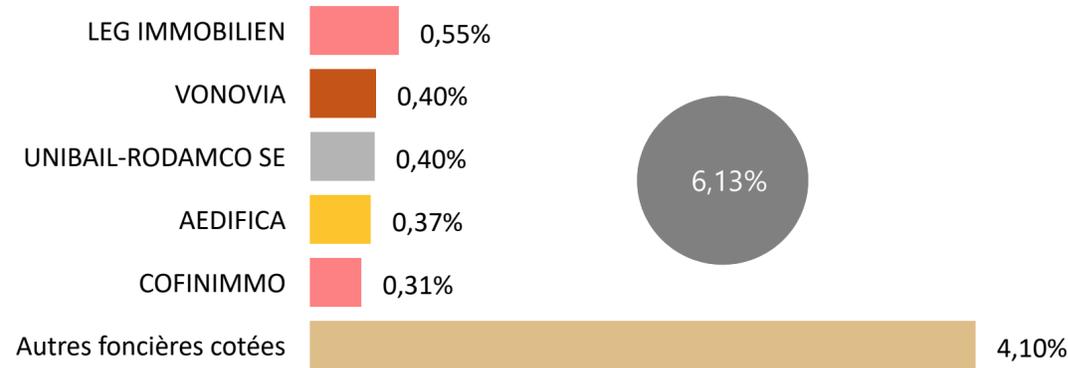
Répartition du portefeuille par zone géographique (base valeur retenue dans la VL)



Immobilier coté et autres actifs financiers

Concentration des actifs immobiliers (en % de l'Actif Brut Total)

TOP 5 des foncières cotées (en % de l'Actif Brut Total)



1er actif

2ème actif

3ème actif

4ème actif

Autres actifs

5,73%

4,93%

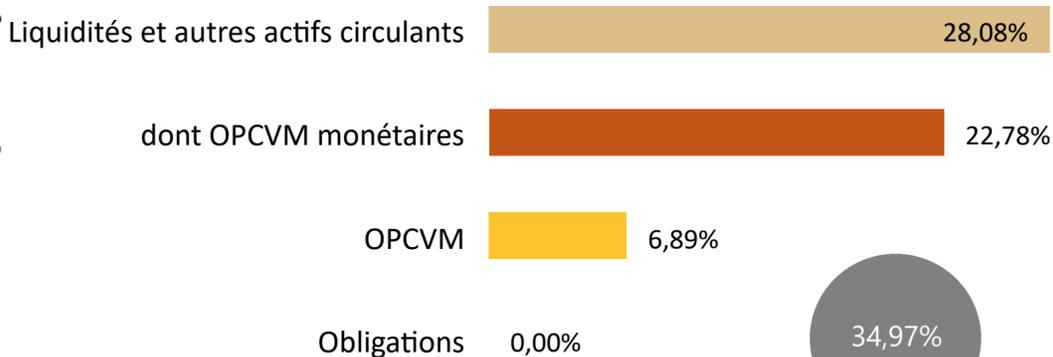
4,25%

4,24%

39,75%

58,90%

Répartition des autres actifs financiers (en % de l'Actif Brut Total)



Informations de gestion

Stratégie d'investissement

SwissLife ESG Dynapierre est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) dont l'allocation cible est de 60% minimum d'immobilier, de 30% maximum d'actifs financiers et de 10% minimum de liquidités. La stratégie sur la poche immobilière consiste à sélectionner des immeubles à usage d'habitation ou professionnel (bureaux, commerces, hôtels, logistique). Les gérants privilégieront des emplacements recherchés dans des marchés actifs avec une taille moyenne par rapport à leur marché de façon à faciliter des arbitrages à terme. Le ratio maximum d'endettement total, bancaire et non bancaire, direct et indirect, de la SPPICAV sera limité à 40% maximum de la valeur des actifs immobiliers.

Avertissements

SwissLife ESG Dynapierre détient majoritairement (directement et/ou indirectement) des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. Si les contraintes de liquidité de l'OPCI l'exigent, le délai de règlement des demandes de rachat peut être porté à 2 mois maximum. Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie (risque de perte en capital), en cas de baisse de la valeur des actifs de SwissLife ESG Dynapierre, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans minimum.

Document non contractuel et non exhaustif réalisé à des fins d'information par Swiss Life Asset Managers France. Ce document ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts de l'OPCI. Pour une complète information, vous pouvez télécharger le prospectus sur le site internet fr.swisslife-am.com ou contacter le Service Clients au 01 45 08 79 70.

Swiss Life Asset Managers France - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 671 167 € - Agrément AMF n° GP 07000055 - 499 320 059 RCS

Marseille APE 6630Z Tour la Marseillaise - 2 bis boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenic - 13002 Marseille Cedex 2 (Siège Social) - 153, rue Saint-Honoré - 75001 Paris